

Affaire Robert Chami/Mission de l'Agence nationale des investigations financières

Faire bloc pour défendre les intérêts de la République

RAD
Port-Gentil/Gabon

UNE mission de l'Agence nationale des investigations financières (ANIF), conduite par Armand Kimbirima, a séjourné, à Port-Gentil, dans le cadre de ses attributions. Cette délégation, a, au cours d'une réunion présidée par le gouverneur Martin Boguikouma et à laquelle prenaient part le procureur de la République, Jean Bedel Moussodou Moundounga, et le représentant de la Société gabonaise de raffinage (Sogara), Christophe Oyembo, rencontré les administrations concernées par l'affaire Robert Chami (Forces de sécurité et de défense, Impôts, Douanes, etc.). D'entrée, Armand Kimbirima a précisé que l'ANIF est un service de l'Etat qui a pour mission de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. « Quand on parle de blanchiment de capitaux, il ne s'agit pas seulement de l'argent, mais aussi de biens », a-t-il souligné. Dans le cadre de ses missions, l'ANIF s'appuie sur le règlement de la Cémac, qui concerne tous les Etats membres. C'est ainsi qu'elle est autorisée à opérer des saisies conservatoires sur les comptes bancaires, les opérations financières et sur les biens, au sens du règlement Cémac, de l'ensemble des sociétés du Groupe Robert services, poursuivi par le gouvernement via l'ANIF, pour



Photo : Julie Nguimbi

Armand Kimbirima, expert de l'ANIF (2e à g) a déploré le manque de collaboration des administrations.



Photo : Julie Nguimbi

Christophe Oyembo contrôle les scellés.

blanchiment de capitaux, et le parquet, pour vol de carburant au préjudice de la Sogara. L'article 3, alinéa 17 du règlement susvisé précise, pour éviter toute confusion, que les biens correspondent à tout type d'avoire corporel ou incorporel, meuble ou immeuble, tangible ou intangible, ainsi que des actes juridiques ou documents attestant la propriété de ces avoires et des droits y relatifs. Cette saisie a été opérée le 13 juillet dernier en bonne et due forme.

Mais l'orateur a regretté le manque de collaboration des services de l'Etat qui, pour certains, vont à contresens de son action, notamment dans l'affaire Chami, devenu un prisonnier tout puissant. « C'est une honte quand une mission commise par l'Etat est mise à mal par ses propres agents », a-t-il déploré. En effet, il ressort de ses déclarations, que Robert Chami bénéficierait des largesses en prison : il communique par téléphone quand il veut où il veut. L'autorité de l'Etat, dans ces conditions, se



Photo : Julie Nguimbi

Jean Bedel Moussodou Moundounga, procureur de la République, s'est montré tenace.



Photo : Julie Nguimbi

Un employé de Soléo vérifiant le niveau du carburant.

trouve fortement entamée. « Notre autorité est bafouée. Les plus hautes autorités en sont choquées », a encore déploré Armand Kimbirima, en appelant les administrations à une meilleure collaboration pour l'aboutissement de ce dossier. **RUMEURS** • Le procureur de la République qui s'est, lui aussi, indigné de toutes ces faveurs dont bénéficie ce détenu dans sa cellule, a attiré l'attention des responsables de la prison sur les conditions d'incarcération de ce dernier. Il a souhaité

que toutes les administrations fassent bloc pour défendre les intérêts de la République gabonaise. « Quand quelqu'un qui vient nous apporter sa force de travail va à l'encontre de nos intérêts, nous devons pouvoir nous lever. Nous devons continuer à être des hommes intègres, au service de l'Etat et rien d'autre », a poursuivi le magistrat, qui estime que « si un voleur de poules ou de sardine est en prison, à plus forte raison quelqu'un qui peut mettre à mal toute une économie ». Selon lui, lorsqu'on ap-

plique le code, personne ne peut être détenu arbitrairement. Tout pays qui se respecte, a-t-il soutenu, applique la loi, que ce soit contre des amis ou des personnes anonymes. En conclusion, le gouverneur a eu ces mots : « Je voudrais appeler l'agent judiciaire de l'Etat et l'Agence nationale des investigations financières à réellement faire leur travail, à s'impliquer un peu plus. Nous devons travailler ensemble, collaborer. J'en appelle surtout à l'implication personnelle du ministre en charge de la Justice pour rappeler à certains que nous sommes tous des agents de l'Etat. Il n'y a pas de différence entre ceux qui sont de l'Exécutif et ceux qui sont de la Justice. (...) Robert Chami nous a fait tous beaucoup de mal, surtout l'Etat gabonais qui a perdu beaucoup de carburant. » A l'issue de cette rencontre, tous les participants se sont transportés au beach du camp Boireau où mouille, depuis le 14 mai dernier, la barge « Ayem » immatriculée 2688, contenant 162 m3 de carburant, réparti dans quatre compartiments sous scellés dont la garde avait été confiée à la société Soleo, spécialiste du transport des hydrocarbures. Des rumeurs ont fait état de leur détournement par le gouverneur et le procureur de la République. Cette garde est désormais confiée à la Sogara, en attendant l'aboutissement de la procédure de restitution de son bien. Affaire donc à suivre.

Vie des partis politiques/UPG tendance Bruno Ben Moubamba

Quelle place dans l'opposition ?

RAD
Port-Gentil/Gabon

L'interrogation taraude les esprits de nombre de militants de l'Union du peuple gabonais (UPG), inquiets de son absence dans les regroupements de l'opposition, pendant que la question sur sa candidature unique à la prochaine présidentielle est plus que d'actualité.



Photo : Julie Nguimbi

Jean Aimé Mouketou, responsable communal de l'UPG.

ALORS que les responsables communaux de l'Union du peuple gabonais (UPG) tendance Bruno Ben Moubamba, sous la houlette de leur chef de file, Jean Aimé Mouketou, poursuivaient, dimanche, leur tournée de redynamisation du parti dans le deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil, les militants ont voulu savoir

la place de leur mouvement politique au sein de l'opposition. D'autant qu'ils constatent, de leur aveu, que leur leader faisait plutôt bande à part au moment où la question sur la candidature unique de l'opposition à la prochaine présidentielle est plus que d'actualité. Pour Jean Aimé Mouketou,

les regroupements ne constituent pas une base politique pour des leaders de la trempe de Bruno Ben Moubamba qui, selon lui, s'investit dans un travail de remobilisation des militants et de reconstitution du mouvement, aussi bien dans son fief de Ndendé que sur l'ensemble du pays. « Quand Ben Moubamba ar-



Photo : Julie Nguimbi

Une vue de quelques militants présents.

rive à Ndendé, on voit la mobilisation. Dites-moi, où est le fief politique de Jean Ping par exemple, qui s'adosse simplement sur le Front uni de l'opposition ? », a rétorqué le responsable communal de l'UPG, pour qui son président s'active aux côtés des autres leaders de l'opposition. En clair, a-t-il dit, l'UPG demeure au sein de

l'opposition et partage la vision de la candidature unique. C'est pourquoi, Jean Aimé Mouketou a, dans une déclaration lue, dénoncé, une fois de plus, l'entrée au gouvernement de Mathieu Mboumba Nziengui « qui, avec son groupuscule, bafoue l'image de feu Pierre Mamboundou. »

Il se console, néanmoins, de ce que « l'UPG peut désormais compter sur son nouveau président, Bruno Ben Moubamba, afin de sauvegarder et poursuivre la philosophie de feu Pierre Mamboundou. », a-t-il conclu. A la suite de cette intervention, le délégué d'arrondissement, Martial Reteno a présenté à l'assistance, les présidents de cellules qui seront installés à une date qui reste à définir. Ainsi, les sages auront une cellule à Baralan et une autre à Mini-Prix, dirigées respectivement par Joseph Mapaga et Albert Awounga. Jeannette Nyongo (Ngadi), Marie-Chantal Moutsinga (Baralan) et Nathalie Moussavou (Centre social) dirigeront les cellules des femmes, tandis que Joël Mombo est propulsé à la tête de la cellule des jeunes de Café Rio.